

DOSSIER DE CANDIDATURE



Label Villes et Villages Fleuris



Sommaire

1. Présentation 3

Présentation générale
Motivations de la démarche VVF
Objectifs municipaux liés au cadre de vie à la transition écologique

2. Mise en œuvre du projet municipal 7

Cohérence entre projet municipal, aménagements et gestion durable
Plan de gestion différenciée
Travail transversal entre services et prestataires
Concertation avec les acteurs publics

3. Animation et promotion de la démarche 15

Valorisation par la communication
Actions participatives et de sensibilisation des habitants
Valorisation touristique

4. Patrimoine végétal et paysager 21

Intégration du végétal dans les projets
Choix des espèces et techniques
Entretien et esthétique globale

5. Gestion environnementale 27

Protection des ressources naturelles
Gestion des déchets et compostage
Sobriété énergétique

6. Qualité de l'espace public 31

Mise en valeur du bâti
Mobilier urbain et propreté
Accessibilité, santé et bien-être
Maîtrise des publicités et enseignes

7. Projets à venir 35

Perspectives d'évolution des espaces verts



*Hervé Roncière,
Maire de Montval-sur-Loir*

Située au cœur de la vallée du Loir, Montval-sur-Loir est une petite ville de centralité d'environ 6000 habitants. Riche de son passé médiéval et d'un essor économique historique marqué par le développement de l'industrie ferroviaire, notre commune est dotée d'un patrimoine bâti remarquable et d'un environnement naturel d'une grande qualité. Améliorer les modes de gestion et préserver nos ressources, nos espaces naturels, c'est un devoir envers les générations à venir et un enjeu pour l'attractivité de notre bassin de vie et son développement. C'est un engagement fort que notre équipe municipale partage quotidiennement avec les agents des services de la ville, comme une attente pour un grand nombre d'habitants, attentifs à la qualité de leur environnement. La labellisation Ville et Villages fleuris, est une vraie reconnaissance, qui rend visible, encourage et fait rayonner les bonnes pratiques et la nécessaire adaptation de nos habitudes au regard du dérèglement climatique et il n'est pas inutile de rappeler que cela nous concerne tous.



François Olivier, Maire délégué de Château-du-Loir

Engagé dans le label villes et villages fleuris depuis 2004, nous sommes ravis d'accueillir cette année le jury pour une nouvelle visite. Fiers de nos convictions, Château-du-Loir est la commune historique qui s'est inscrite dans ce label, conscient de nos atouts et de nos valeurs pour préserver l'environnement. Pour faire face à ce défi, nous nous sommes dotés d'outils pour accompagner notre démarche, ainsi, le plan de gestion différencié tant attendu a pu voir le jour, tout comme l'inventaire de nos arbres remarquables.

Quotidiennement nous travaillons pour mettre en avant nos projets en y associant les agents, les élus et le tissu local. Pour donner du sens à nos actions, il nous faut entretenir du lien avec la population par des animations et de la pédagogie. Un des leviers pour y parvenir passe par le conseil municipal des jeunes tout comme notre commission extra-municipale environnement qui s'activent pour faire passer nos messages et faire rayonner notre belle ville.



Sabrina Duchesne, Maire délégué de Vouvray-sur-Loir

Vouvray sur Loir commune déléguée de MSL compte environ 700 habitants. Son coteau abrite de nombreuses caves et habitat semi-troglodyte en pierre de tuffeau surplombant la vallée du Loir. Ses kilomètres de chemins communaux aussi bien sur le plateau que dans la vallée sont bordés d'arbres et font l'objet d'un entretien raisonné. La présence du Loir alimente la frayère naturelle en cas de crue. Ce milieu aquatique naturel recueille de nombreux poissons pouvant alors déposer leurs œufs en attendant la décrue et permet de conserver un niveau de reproduction important.

Dans le bourg, après être passé devant l'église saint Martin, le pissot qui déverse ses eaux dans la fontaine de la place de la mairie et l'émblématique cave municipale dotée d'un four à pain à l'ancienne qui délivre ses saveurs un dimanche par mois, direction le cimetière récemment végétalisé et réaménagé avec quelques allées PMR en fait un lieu public s'apparentant à un parc propice au recueillement et met en valeur le patrimoine funéraire. Cet espace se caractérise - comme le reste de la commune - par la non-utilisation de produits phytosanitaires.



Philippe Tournadre, Maire délégué de Montabon

Montabon, troisième élément de la commune nouvelle de Montval, encadre Château du Loir à l'ouest. Tout comme Vouvray la commune est délimitée au sud par le Loir, une zone bocagère, de prairies de haies et d'étangs et partiellement inondable s'étale dans sa vallée. La préservation de ce paysage naturel est une préoccupation majeure. Les populations ornithologiques y sont très diversifiées.

A l'extrémité est de cette plaine, la Rotonde témoigne du passé ferroviaire de Montabon, les aménagements de stationnement réalisés par la commune ont respecté cette zone humide et les essences plantées par les espaces verts ont été soigneusement choisies. En remontant vers le nord au-delà de la voie de chemin de fer, c'est à flanc du coteau que l'urbanisation s'est faite jusqu'aux rives de l'ire, vers sa confluence avec le Loir. C'est à flanc de ce coteau anciennement zone viticole que passe le GR 35. Parsemé de caves creusées dans le calcaire le bourg a conservé son caractère champêtre, les plantations du centre-bourg faites d'arbres, arbustes et fleurs vivaces y contribuent pleinement. Enfin sur le plateau, une zone de cultures plus intensives rejoint la limite de la commune vers Lavernat.



Montval-sur-Loir

Le charme d'un village, le dynamisme d'une ville

Située dans la Sarthe, en région Pays de la Loire, Montval-sur-Loir est une commune nouvelle de plus de 6 000 habitants, issue du regroupement de **Château-du-Loir**, **Montabon** et **Vouvray-sur-Loir**.

Au cœur de la **Vallée du Loir**, elle offre un cadre de vie agréable, mêlant paysages bocagers, cours d'eau, zones humides, et espaces boisés. Commune à **taille humaine**, elle valorise son patrimoine historique, sa biodiversité et son dynamisme local, au service du bien-vivre des habitants.



Un territoire à taille humaine, riche de nature et de culture

Montval-sur-Loir offre un environnement paysager de qualité, entre coteaux, zones humides, espaces boisés et haies bocagères. **Trois cours d'eau** – le Profondevaux, l'Ire et le Baudron – viennent rejoindre le Loir, créant des espaces propices à la détente et à la découverte de la nature et de la culture.

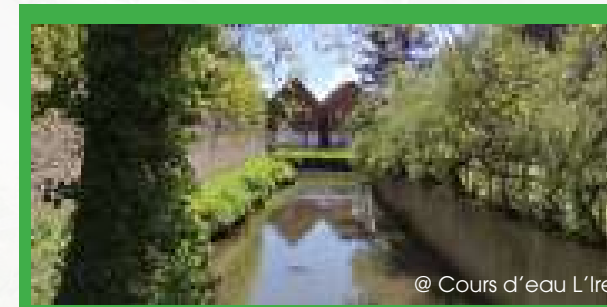
À proximité du Mans, la commune conserve un **cadre rural et bucolique**, où patrimoine historique (Ronde ferroviaire, église de Château-du-Loir...) et végétal se mêlent harmonieusement dans un aménagement paysager soigné.

À taille humaine, la ville favorise les projets participatifs et **une vie locale dynamique**, rythmée par des manifestations conviviales comme la Fête de l'Environnement.

Montval-sur-Loir, bien desservie (gare TER, A28), allie **nature, sport, commerces et culture** pour un cadre de vie équilibré et vivant.



@ Cours d'eau Les Profondevaux



@ Cours d'eau L'Ire



@ Cours d'eau Le Baudron

Présentation

La démarche «Villes et Villages Fleuris» représente pour Montval-sur-Loir une véritable volonté de **valoriser son cadre de vie**, son environnement naturel et son patrimoine. Le label est une reconnaissance de la qualité de notre aménagement paysager, de l'attention portée à la préservation de la biodiversité et de l'esthétique de nos espaces publics. En 2018, la commune a obtenu le label «Trois Fleurs», distinction honorant l'engagement de Montval-sur-Loir pour un cadre de vie agréable et harmonieux. Ce label a été étendu en 2022 aux communes de Montabon et Vouvray-sur-Loir, renforçant ainsi la cohésion de notre territoire et la qualité de nos espaces verts.

Depuis cette extension, la commune poursuit la mise en conformité avec les prescriptions de la dernière visite du jury, visant à maintenir et améliorer la qualité de notre aménagement paysager. L'objectif est de continuer **à embellir la ville, à développer la biodiversité, et à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement**, tout en intégrant les habitants dans cette **démarche collective**.



Un levier pour renforcer l'attractivité et le bien-être de notre territoire.

Un cadre de vie durable : la ville s'engage pour demain

Montval-sur-Loir place la **transition écologique** au cœur de ses préoccupations pour un cadre de vie durable et respectueux de l'environnement. L'engagement de la municipalité se traduit par plusieurs actions concrètes, notamment dans le domaine du **zéro phyto**, qui vise à supprimer l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des espaces publics. Par exemple, des techniques alternatives comme le désherbage mécanique et l'utilisation de paillage ou de plantes couvre-sol sont mises en œuvre pour **préserver la biodiversité** tout en assurant l'esthétique des espaces publics.

Le patrimoine paysager de la ville est particulièrement riche. Chaque année, la commune met un soin particulier à embellir ses espaces verts avec près de 3500 annuelles, 3000 bulbes, 2500 bisannuelles; 500 vivaces et environ 50 arbres plantés annuellement. Ce fleurissement de la ville participe non seulement à la **beauté du cadre de vie** mais aussi à la **biodiversité locale**, en créant des habitats propices à la faune et à la flore.

Ces initiatives font partie d'un engagement plus global pour l'environnement. La ville travaille à réduire son empreinte carbone (développement des mobilités douces, rénovation énergétique des bâtiments, réseau de chaleur...), à gérer l'eau de manière responsable et à rendre les espaces verts accessibles à tous (verger du Mesnil, etc.).



Mise en oeuvre du projet municipal



@ Plantation de haie avec les élèves de Beauregard, 2024

Un Engagement Durable pour un Fleurissement Responsable

Conscient du besoin et en lien avec la LPO, nous avons implanté sur plusieurs bâtiments communaux des **nichoirs à martinets et à hirondelles de fenêtres**. Ces implantations permettent à la fois de fixer des populations d'oiseaux tout en favorisant leur reproduction. En transversalité à ce déploiement, nous avons fabriqué des **hôtels à insectes** avec le CMJ. Outil pédagogique pour les jeunes qui permet au passage d'entretenir le vivier d'insectes utiles pour les oiseaux.



@ Présentation des hôtels à insectes, Fête de l'Environnement 2024



@ Panneaux descriptifs posés près des hôtels à insectes en ville, 2024



@ Installation des nichoirs à martinets dans le parc du Mesnil, et présence de nouveaux habitants, 2022-2023

De nombreuses initiatives s'inscrivent dans notre volonté de préserver notre environnement. Depuis plusieurs années maintenant, nous avons **abandonné l'utilisation des produits phyto-sanitaires** par une adaptation de nos aménagements et par l'acquisition de matériel adapté. Nos massifs paysagers ont aussi suivi une dynamique plus vertueuse par la mise en place de plantes vivaces en lieu et place des annuelles. Elles consomment moins d'eau et sont plus durables. Face à ces changements stratégiques, nous avons du repenser nos façons de travailler. Un changement assez fondamental notamment dans la gestion de nos trois cimetières pour lesquels nous avons envisagé une **végétalisation des espaces**. Désormais, c'est en phase projet que nous réfléchissons à l'organisation de nos espaces pour privilégier la facilité d'entretien et d'intervention des services.

Végétalisation des cimetières



Plan de gestion différenciée approuvé au Conseil Municipal du 2 avril 2025

Suite aux prescriptions du jury en 2022, il a été demandé à la commune de formaliser un **plan de gestion différenciée**. Ce document détaille : Les principes de la gestion différenciée (planification, zonage, implication des élus et sensibilisation des habitants.), les objectifs environnementaux (réduction des intrants, préservation de la biodiversité et rationalisation de l'usage de l'eau), et les enjeux économiques (optimisation des ressources et adaptation des interventions pour un entretien efficace et durable.) Il s'agit d'un véritable **guide pour harmoniser l'entretien des espaces** tout en respectant la nature et en valorisant le cadre de vie des habitants.

Présentation d'une fiche détaillée du plan de gestion différenciée

**Commune déléguée
de Château-du-Loir**

**Plan général
des zones concernées par le plan de gestion différenciée**

@ Parterres mairie de Montabon, 2024

Code 2 : Espaces Verts structurés

	SPÉCIFICATIONS
Intention paysagère et rôle du jardin	Le caractère entretenu reste prédominant. Ces espaces doivent avoir un aspect soigné sans présence permanente de l'équipe d'entretien. La trame générale est pérenne, composée d'arbres, d'arbustes et de vivaces offrant une palette végétale variée et colorée toute l'année. Ces espaces peuvent être des entrées de village, des zones fréquentées par la population (écoles, cimetière, square ou parcs...)
Rôle du jardinier	Le savoir-faire du jardinier se ressent à la vue des différentes atmosphères paysagères, offrant des scènes variées et colorées, et en respectant les volumes grâce à une taille souple et un effeuillage occasionnel des vivaces.
Palette végétale	Palette végétale horticole, mais aussi présence de quelques arbustes indigènes. Fleurissement apporté par les arbustes et les vivaces, et intérêt toute l'année par le choix des arbustes (floraison, couleur du feuillage et du bois, persistance...)
Gazons, pelouses, prairies	Gazon non arrosé et tondus toutes les deux semaines (hauteur 6-7 cm), en ramassage ou en mulching.
Arbustes	Une à deux fois par an, les arbustes sont taillés au naturel pour garder leur port. Certains sujets pouvant être recépés tous les 3-4 ans pour garder une forme compacte. Haie droite taillée 1 à 2 fois par an suivant les essences.
Massifs	Les massifs arbustifs et vivaces sont paillés. Les vivaces et rosiers sont effeuillés occasionnellement (3-4 passages par an).
Allées et désherbage Aire de jeux	Dans les allées, les adventices sont tolérées momentanément, mais le désherbage mécanique, manuel, thermique est toléré ou un passage de tondeuse à faible hauteur devra être régulier (1 passage toutes les 6 semaines). Les aires de jeux (terrains de boules) sont désherbées manuellement 2 à 3 fois par an.

(H)

CIMETIÈRE DE CHÂTEAU-DU-LOIR

CODE
2

Description du site : Site de recueillement, le cimetière est intégralement enherbé, seules les allées principales sont en enrobé pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (surface 25500 m²). L'entretien est réalisé par une Association de Travailleurs en Recherche d'Emploi.

Généralités de surface	Surface enherbée en m ²	Surface arbustive (massifs ou haies) en m ²	Surface massifs forçats annuels, biennaux, vivaces en m ²	Arbres isolés en unité	Jeux pour enfants oui/non	Informé d'air, prestataires extérieur Oui/non
Type et surfaces	6000	100		6	Non	Oui

Actions d'entretien :

- Gazon, zone enherbée : Tonte 1 fois / mois (mulching), hauteur 5-6 cm, débroussaillage
- Pieds d'arbres : copeaux 2 fois / an
- Broyage :
- Massifs arbustifs : débroussaillage manuel, tonte 1 fois / an
- Allées ou aires de stationnement : débroussaillage manuel ou thermique
- Aire de jeux :
- Divers : prestation réalisée par l'ATRE chantier

Travaux et améliorations à prévoir :

Végétalisation inter tombe

JAN.	FEB.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUI.	AOÛ.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
------	------	------	------	-----	------	------	------	-------	------	------	------

16

Code 1 : Espaces horticoles soignés

Code 0 : Espaces sportifs (pratique du football)

	SPECIFICATIONS
Intention paysagère et rôle du jardin	Entretien réalisé sur un terrain de sport et spécifique. L'entretien doit être soigné et régulier pour favoriser la bonne pratique du football.
Rôle du jardinier	Le jardinier doit passer régulièrement sur les terrains pour les observer mais aussi réaliser des corollages pour vérifier l'enracinement des plantes.
Palette végétale	L'aire de jeux est principalement composée de graminées (Ray Grass, Réjouissance).
Gazons, pelouses, prairies	Le gazon est tondue avec un robot de tonte. L'aire de jeux est tondue 5 à 6 fois par semaine à une hauteur de 45mm. Les abords sont tondus 4 à 5 fois par semaine à une hauteur de 55mm. Le débroussaillage est réalisé sur les espaces restants 1 fois par mois. La fertilisation est assurée par un agent de la collectivité en suivant un plan de fertilisation réalisé par un technicien.
Régénération	Regainage avec engrais azoté à disques réalisés tous les ans en semis croisés 20 g/m ² (prestation).
Travaux de sols	Corollages, décompaction, sablage, aération par perforation, scarification sont réalisés selon besoins par un prestataire. Aération à lames et passage de la herse à l'automne. Chaque lundi après un match, les agents remettent en place les « galettes » et bouchent les trous sur le terrain d'honneur.
Divers	

Code 3 : Espaces Verts traditionnels, liaisons d'accompagnement

	SPECIFICATIONS
Intention paysagère et rôle du jardin	Ces espaces verts traditionnels représentent des jardins conçus pour répondre à des besoins fonctionnels, pour accompagner des circulations ou pour accompagner des circulations. Ces espaces restent soignés, et l'on y trouve des arbres d'alignement, des massifs arbustifs ou des haies libres. Mélange d'espèces horticoles et indigènes (plus importantes qu'en code 2).
Rôle du jardinier	Approche différente, qui vise plus à concevoir un cadre végétal en mettant en scène la nature. Les passages sont donc plus irréguliers car ne nécessitant pas un suivi aussi rigoureux.
Palette végétale	Palette végétale associant espèces indigènes et horticoles. Présence d'arbres d'alignement, de haies libres et tondues et de massifs arbustifs. La flore spontanée peut être laissée en place.
Gazons, pelouses, prairies	Les gazons sont tondus toutes les 4 semaines par mulching, sans évacuation (hauteur de 7 à 10 cm). Certaines zones sont non tondues pour favoriser le retour de la flore spontanée, ou accompagnées de buées printanières.
Arbustes	La taille des arbustes est basée sur une approche paysagère ou de maîtrise du volume de manière ponctuelle. Passage une fois l'année, avec tonte de recépage pour réguler tous les 2-3 ans.
Massifs	Massifs taillés, pouvant aussi être recouverts de végétation couvre-sol. Pieds d'arbres taillés ou non débroussaillés et pouvant être accompagnés de flore spontanée. Passage de la débroussailluse dans certains massifs pour limiter le développement des adventices.
Allées et débroussaillage Aire de jeux	Les aires de jeux sont débroussaillées régulièrement (tonte de préférence), mais dans les allées, l'entretien de la flore sur 1/4 de la surface. Par endroits, le piétement des promeneurs suffit et l'on passe alors une fois par an avec un débroussaillage thermique.

Code 4 : Espaces Verts naturels et champêtres

	SPECIFICATIONS
Intention paysagère et rôle du jardin	Ces espaces représentent des paysages naturels et champêtres liés de l'espace rural local. Ils permettent aux usagers de percevoir la nature sauvage. Ces unités ont une très forte fonction écologique, avec une diversité végétale et faunistique. Entretien sommaire qui a pour but de maintenir propre, avec tonte annuelle.
Rôle du jardinier	Les espaces verts extensifs bénéficient d'un entretien réduit. Le jardinier accompagne la nature et laisse se développer la flore spontanée.
Palette végétale	Prairies entretenues une à deux fois par an, par broyage, et espèces indigènes locales.
Gazons, pelouses, prairies	Les gazons ne sont plus tondus mais fauchés ou broyés, avec passage possible de la tondeuse auto-portée pour entretenir un cheminement piéton.
Arbustes	Pas de tonte nécessaire, hormis pour garantir la sécurité des usagers. Tous les 5-8 ans, recépage et régénération des essences (rosiers, cornouilles, etc.).
Massifs	Les massifs créés par la main du jardinier ne sont plus présents dans ce code de gestion.
Allées et débroussaillage Aire de jeux	Aucun débroussaillage n'est effectué, hormis une tonte pour effectuer un cheminement.

Le parcours du jury



Parcours de visite - VVF



La force du collectif en action

Montval-sur-Loir s'attache à conjuguer **insertion sociale, développement durable et cadre de vie de qualité**. Pour cela, la commune s'appuie sur des partenariats solides avec deux structures locales engagées : l'association ATRE et l'ESAT.

ATRE (Association Travailleurs en Recherche d'Emploi) accompagne des personnes éloignées de l'emploi dans leur réinsertion professionnelle. Grâce à leur intervention, plusieurs sites stratégiques de la commune bénéficient d'un entretien soigné : le nettoyage et l'entretien des rivières, les chemins de randonnées, le cimetière de Château du Loir, la taille et l'entretien des massifs esplanade cosec Orion, etc.

En parallèle, **l'ESAT** (Établissement et Service d'Aide par le Travail) œuvre pour l'épanouissement et la valorisation des compétences des travailleurs en situation de handicap. Leurs équipes assurent l'entretien de plusieurs sites emblématiques de la commune : l'intérieur de la gendarmerie, la rue des Platanes, ou encore le centre technique.

Ces actions concrètes traduisent une volonté affirmée de faire rimer **inclusion et attractivité paysagère**. Grâce à ces collaborations, Montval-sur-Loir valorise ses espaces verts tout en favorisant l'engagement solidaire.



Le végétal : présent toute l'année !



Quelques chiffres clés sur les plantations

LE PARKING DE LA ROTONDE FERROVIAIRE DE MONTABON

C'est un parking utilisé pour se garer et visiter La Rotonde mais c'est également le point de départ pour emprunter la voie verte (à vélo ou à pied) depuis Montval-sur-Loir.

Plantation et aménagement : **Automne 2022**

40 arbres plantés
dont des **érables champêtres, des aulnes, des peupliers, des chênes et saules blancs.**

400 m² de surfaces arbustives et haies avec + de 400 arbustes plantés
dont des **cornus, noisetiers, troènes, viornes, saules et bourdaines.**

7500 m² de zone naturelle, fauchée une fois / an.



@ Aménagement du parking de la Rotonde, 2024



@ Aménagement du parking de la Rotonde, 2024

*Retrouvez le plan des aménagements en annexe.

LE VERGER DU MESNIL

Dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre », un verger a été planté au parc du Mesnil. Il permet au public de venir librement cueillir les fruits qui y sont présents.

Plantation : **Automne 2022**

27 arbres fruitiers plantés (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, etc.) &

50 arbustes fruitiers plantés entre les arbres (groseillers, cassis, etc.)



@ Verger du Mesnil, 2024



@ Plantation : 1 naissance, 1 arbre, 2022

PLANTATIONS « UNE NAISSANCE, UN ARBRE » - VOIE VERTE

Plantation : **Automne 2023**

15 arbres plantés (platanes, chênes, aulnes, frênes) pour créer des zones d'ombre sur la Voie Verte.

VÉGÉTALISATION DES PARCS

Plantation : **Automne 2023**

17 arbres plantés (saules pleureurs, tilleuls, chênes, févriers d'Amérique, micocouliers, paulowias).



@ Une naissance, un arbre, voie verte, 2025, Théo Goureau



@ Végétalisation Grand Douai, 2025



@ Végétalisation Gabrielle Legras, 2025

VÉGÉTALISATION ÉCOLE DU GRAND DOUAI

Plantation : **Automne 2023**

6 arbres plantés (érables champêtres et mûriers) dans la cour de récréation de l'école.

VÉGÉTALISATION ÉCOLE GABRIELLE LEGRAS

Plantation : **Automne 2024**

4 arbres plantés (tilleuls argentés, mûriers) dans la cour de récréation de l'école.

PLAINE SPORTIVE DES PAUMONS

Plantation : **Automne 2024**

Plantation d'arbres pour apporter de l'ombre sur les sites, et des zones de fraîcheur.

Enjeux : Intégration des aménagements dans le paysage

Plantation de conifères et de feuillus soit (Pin noir, cèdre abies, chêne de Hongrie, paulownia, zelkova, érable).

Déclinaison des saisons

Printemps



Été



Automne



Hiver



Animation & promotion de la démarche

Valoriser nos actions : une communication au service de la transition

La population de Montval-sur-Loir est composée de 40% de plus de 60 ans. C'est un chiffre important à garder en tête lorsque l'on cherche à **informer au mieux les habitants** du territoire des actions menées au sein de la commune. C'est pourquoi, avec le digital, bien qu'étant très important et essentiel, l'usage du «print» reste un complément non négligeable. Il en est de même pour la presse locale, et les informations sur les panneaux d'affichage communaux. Nous disposons d'un beau panel de canaux de diffusions tels que : le site internet (environ 4000 visites/mois), les réseaux sociaux (+ de 3200 followers sur Facebook), la newsletter mensuelle, les conférences avec la presse locale, l'édition d'affiches et flyers distribués chez les commerçants et dans les bâtiments communaux, les panneaux lumineux dans la commune, le bulletin municipal, etc.



L'année dernière, pour **la fête de l'Environnement**, la commune a organisé un concours photo amateur. Avec plus d'une trentaine de participants, cette action a beaucoup plu aux habitants du territoire, avec de belles photos qui **mettent en valeur la nature à Montval-sur-Loir**. Les gagnants ont pu repartir avec un bon d'achat chez un pépiniériste local.

Les gagnants du concours photo 2024



Valorisation du label Villes et villages fleuris sur les supports de communication



MA VILLE AU QUOTIDIEN

Accueil > Au quotidien > Cadre de vie > Fleurissement et cours d'eau

Concours villes et villages fleuris

La commune de Château-du-Loir a maintenu sa troisième fleur et celle-ci a été étendue aux deux autres communes déléguées que sont Montabon et Vouvray-sur-Loir dans le cadre du concours des villes et villages fleuris en novembre 2022. La ville participe tous les trois ans à ce concours. Un jury se déplace dans la commune pour effectuer une visite et étudier le dossier de candidature. Au cours de cette visite le jury peut découvrir toutes les actions effectuées par le service des espaces verts de la collectivité.

On retrouve sur le [site de la ville](#), une section consacrée au label sur la page « Fleurissement et cours d'eau ». Le visiteur a également directement une vue du label lors de son entrée sur la page d'accueil avec le logo visible au premier coup d'œil.

La commune utilise également le logo du label sur les documents de communication « print » (flyers, panneaux du patrimoine, panneaux hôtels à insectes...)



Autres exemples d'actions de communication en rapport avec l'Environnement

Villes et Villages Fleuris : une année de renouvellement

Trois ans après sa dernière visite, le jury du concours régional des Villes et Villages Fleuris (VVF) reviendra à Montval sur Loir en juin prochain. Pour l'occasion, les élus et les services techniques de la ville mettent tout en œuvre pour préserver la Troisième Fleur, qui fait la fierté des habitants et renforce l'attractivité de la commune.

Conformément aux recommandations du jury de 2022, nous poursuivons une démarche environnementale inscrite dans la durée. Nous avons, par exemple, privilégié les plantes vivaces, explique Philippe Tournadre, adjoint au maire en charge de l'environnement. Dans cette continuité, les élus travaillent également à l'élaboration d'un plan de gestion des espaces verts.



GARE aux frelons asiatiques!

C'est la période de piégeage des frelons asiatiques ! Si vous repérez leur présence, faites vite appel aux associations et aux professionnels du secteur ! C'est maintenant que les reines sortent pour fonder leur nid, il faut donc agir pour préserver nos abeilles et notre environnement.

GDSA 72 : 02 43 24 95 33



Sensibiliser les habitants à travers des actions participatives

La ville de Montval sur Loir, à travers la commission extra municipale environnement, le conseil municipal des jeunes, et les habitants des différents quartiers, a à cœur d'**impliquer et d'associer les citoyens de tous les âges** dans les projets visant à valoriser et à protéger les espaces naturels de notre commune.

Aussi, la ville a accompagné différentes initiatives citoyennes lors d'événements qui avaient pour objectif de sensibiliser la population aux questions environnementales. Des élèves d'une école primaire ont par exemple **planté une haie sur un espace communal**. Les jeunes du conseil municipal ont créé une **commission environnement** qui a par exemple participé à des ramassages de déchets, de création d'hôtels à insectes... De plus, des **visites réalisées par les élus au sein des différents quartiers** ont permis de repérer des problèmes environnementaux, mais aussi à la suite d'échanges avec les habitants, de mettre en place différents projets de sauvegarde ou d'embellissement de différentes zones naturelles signalées par les habitants.



@ Plantation de haie avec l'école Beauregard, en partenariat avec le Département, 2024



@ Visite de quartier avec les élus, 2024

Ainsi dans notre ville, l'**implication citoyenne** n'a eu de cesse de se renforcer dans la prise en compte des questions environnementales de notre territoire car nous estimons que ce sont ceux qui y vivent qui sont le plus à même de le protéger.



@ 1. Affiche temps fort Bibliothèque
@ 2. Le CMJ et leur projet de jardinière partagée
@ 3. Le CMJ et leur campagne de sensibilisation à l'Environnement
@ 4. Affiche du troc plantes

Vers une valorisation environnementale et touristique



@ Affiche de recensement des arbres remarquables

Des participants à la Commission Environnement ont fait le tour de la commune pour **répertorier et étiqueter des arbres remarquables** ou qui sont des plantations plus récentes mais qui présentent un intérêt botanique.

L'objectif est d'attirer la curiosité des promeneurs sur notre commune et de nourrir la connaissance des essences qui entourent nos concitoyens ou les visiteurs.

Nous entendons poursuivre par une seconde étape qui intégrerait les curiosités architecturales et patrimoniales avec ces arbres remarquables sur **un circuit à travers la ville de Montval sur loir.**

Une campagne de participation citoyenne a d'ailleurs été lancée dans ce sens, depuis quelques mois, pour aider la Commission à identifier les arbres remarquables de notre commune et inciter les habitants à se promener et ouvrir les yeux sur ce qui les entoure.

Un projet de circuit Patrimoine et Nature

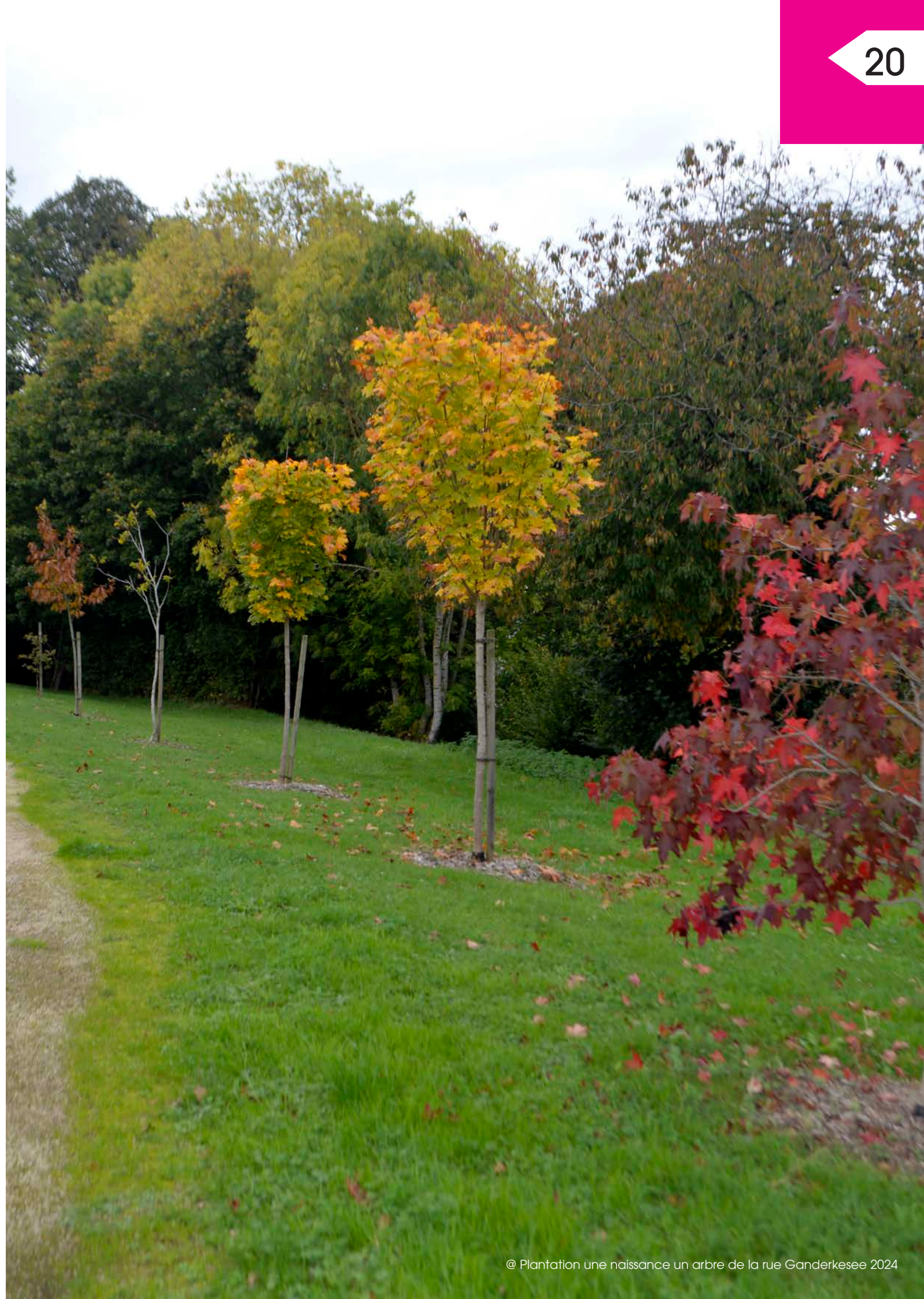
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, en septembre 2024, Montval sur Loir a mis en place un **circuit patrimonial** au sein de notre cité. Prenant appui sur des cartes postales datées du début du XX^{ème} siècle, une signalétique a été posée à différents lieux emblématiques de notre ville. Elle relate le passé industriel, architectural et historique de différents quartiers et institutions de Montval sur Loir. **Ce circuit patrimonial**, grâce à des informations complémentaires accessibles à partir d'un flash code, permet aux habitants de notre ville et aux touristes de découvrir ou de redécouvrir le riche passé de notre cité. Cette démarche s'inscrit dans un **projet plus vaste de valorisation touristique d'un circuit patrimoine, et nature** à Montval-sur-Loir. Pour les Journées européennes du patrimoine 2025, d'autres panneaux vont être ajoutés en ville.



@ Un des panneaux «circuit du patrimoine», 2024



@ Randonnée cycliste découverte du patrimoine, JEP 2024



@ Plantation une naissance un arbre de la rue Ganderkessee 2024

Patrimoine végétal et paysager

Des projets urbains qui tiennent compte de l'environnement d'implantation

Les aménagements récents réalisés à Montval-sur-Loir, montrent le souci qu'à la commune d'**améliorer la qualité du cadre de vie**, de le faire dans le respect de l'environnement tout en se préoccupant de la qualité et de la quantité de travail du service des espaces verts. Celui-ci est d'ailleurs toujours une source de propositions et de suggestions particulièrement pertinente quant à tous ces **aménagement végétaux**.

Quelques exemples en témoignent :

-Aménagement d'un **belvédère** de loisir au-dessus de l'îlot d'habitat social du "**clos joli**" récemment réalisé. Avec une aire de jeux pour enfants et un terrain de pétanque, une végétalisation raisonnée en périphérie et au niveau des talus et la préservation des arbres anciens déjà présents.



@ Belvédère du Clos Joli, 2025, Théo Goureau



@ Aménagement du pumptrack, 2025

-- Aménagement de la **zone du pump-track** et du plateau multisports. L'artificialisation a été limitée, les services de la ville ont planté des rampantes sur le talus (millepertuis, lierres, géraniums vivaces...) et une dizaine d'arbres sur les abords sous lesquels sont installés des bancs.

- Plus loin dans le même secteur **une aire de jeux** pour les plus jeunes a été implantée, avec là encore des plantations d'arbres créant un ombrage sur les abords.



@ Travaux de l'aire de jeux des Paumons, 2025

- la **végétalisation des cimetières** est en cours sur les trois sites de la ville.



@ Les nouvelles places de parking, place Clemenceau, 2025, Théo Goureau

- La création de **nouvelles places de parking place Clemenceau** a été réalisée sans imperméabilisation du sol (pavés enherbés) et la restauration d'une dizaine d'autres places a été réalisée de la même façon.

-Plusieurs parterres autrefois fleuris avec des plantes annuelles ont été plantés en **vivaces** (devant la mairie, parterres au centre-bourg de Montabon)

Nouveaux massifs : des plantations durables et esthétiques pour une ville fleurie toute l'année

Depuis le dernier passage du jury en 2022, plusieurs massifs floraux ont été retravaillés. Pour embellir Montval tout en **respectant l'environnement**, la commune mise sur des massifs de vivaces, plus durables et adaptés aux défis climatiques. Progressivement, les massifs annuels et bisannuels laissent place à des plantations locales et robustes, capables de résister aux étés de plus en plus secs.

Des essences soigneusement choisies pour leur résistance et leur faible entretien garantissent des **espaces fleuris tout au long de l'année**, avec un impact réduit sur les ressources en eau.



@ Les services techniques réaménagent les massifs devant la mairie de Château-du-Loir, 2025

2025

Les massifs vivaces autour de la mairie de Château-du-Loir font peau neuve ! Pour offrir **un espace plus harmonieux et durable**, certaines variétés envahissantes, comme l'acanthé, ont été supprimées, tout en conservant les arbustes existants.

Place désormais aux graminées légères comme le miscanthus, aux touches parfumées avec des plantes condimentaires comme le romarin et aux vivaces colorées telles que le géranium et l'heuchère. Un nouveau végétal qui allie esthétique et entretien facilité !

2024

L'année dernière déjà, 45 m² de massifs d'annuelles, bisannuelles et bulbes devant la mairie de Château-du-Loir ont été remplacés par la plantation de **vivaces, graminées et arbustes**.

Les plantes utilisées : aubriette, aster, géranium, heuchère, miscanthus, nandina, pittosporum, etc.



@ Les services techniques réaménagent les massifs devant la mairie de Château-du-Loir, 2024

2023

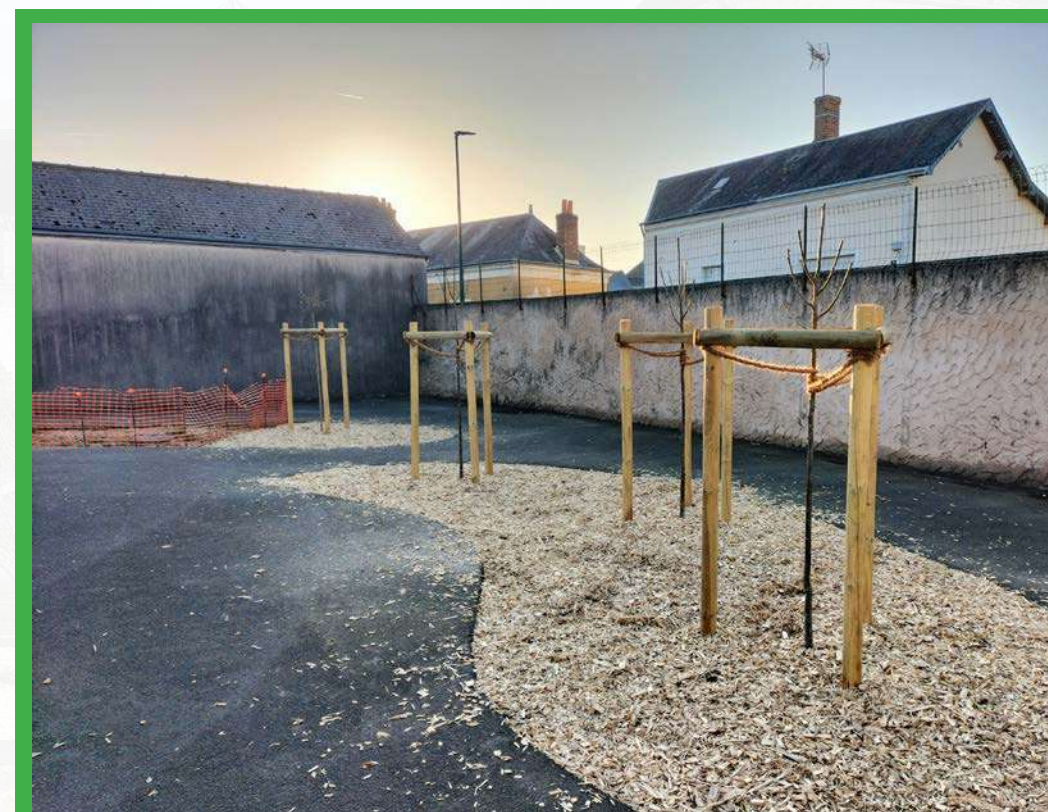
À Montabon, **un nouveau massif de vivaces a été créé** sur le parvis de l'église (15 m²) avec des plantes telles que la sauge, la gaura, l'achillée, l'heuchère et le nepeta. Parallèlement, 15 m² de massifs d'annuelles, bisannuelles et bulbes à l'entrée de la mairie ont été supprimés pour laisser place à des vivaces, graminées et arbustes, comme le miscanthus.

À Vouvray-sur-Loir, **un massif de 30 m²** devant l'école Robineau a été réaménagé de la même manière, avec un choix de plantes adaptées à la nouvelle composition, incluant également sauge, gaura, achillée, heuchère, nepeta et miscanthus.

Des techniques de plantation adaptées

Paillage des massifs d'arbustes et pieds d'arbres

Pour le paillage des massifs d'arbustes et des pieds d'arbres, nous utilisons le broyage réalisé lors de la taille et de l'élagage des arbres de notre commune. De plus, des plaquettes de peupliers ont été achetées pour compléter cette démarche durable, **réduisant ainsi l'impact environnemental** tout en préservant la santé de nos plantations.



@ Paillage pieds d'arbres, école Gabrielle Legras, 2025

Paillage des massifs floraux et vivaces

Pour le paillage des massifs floraux, nous utilisons des coques de cacao, qui apportent à la fois une touche esthétique et une **protection efficace des sols**. Pour les massifs de vivaces, nous avons opté pour des plaquettes de peuplier finement écorcées (4/10), idéales pour maintenir l'humidité et favoriser la croissance des plantes tout en limitant la prolifération des mauvaises herbes.



@ Massifs floraux devant la mairie de Château-du-Loir

En juillet 2024, la commune a fait l'acquisition du **robot de tonte** CEORA 544 EPOS de chez HUSQVARNA pour le Stade de Bannes. Ce choix offre de nombreux avantages : émission zéro carbone, absence de nuisances sonores et un gain de temps pour nos agents.

Grâce à cette technologie, la qualité du terrain de football est améliorée, avec moins de tassement et une tonte plus précise. Une innovation qui allie **respect de l'environnement et performance** pour le bien-être de nos sportifs !



@ Les services espaces verts, sport et les élus avec les agents lors de la présentation du nouveau robot de tonte , 2024

Montval-sur-Loir : ce robot tonte facilite la vie des agents

Depuis le lundi 1er juillet, les agents de Montval-sur-Loir (Sarthe) gagnent un temps fou : la municipalité a fait l'acquisition d'un robot tonte.

Grâce à ce robot, commandé depuis une **application** sur téléphone, « il fonctionne sept jours sur sept et 24 heures / 24 », ajoute le maire délégué de [Château-du-Loir](#), François Olivier.

Totalement **autonome**, ce robot a déjà parcouru, en trois jours, 107 kilomètres pour un total de 44 heures de tonte.

Le but de ce robot automatique est qu'on obtient une tonte régulière, une meilleure qualité de tonte et un gain de temps pour les agents. Avant, il nous fallait un agent était mobilisé toute une journée pour tondre les 25 000 m² de terrain, et cela une fois par semaine. Dorénavant, l'agent mobilisé peut être envoyé sur une autre mission.

Hervé Roncière, maire de Montval-sur-Loir.



@ Le nouveau robot de tonte sur le stade Marcel Taveau, 2024

Protection des ressources naturelles :

une gestion durable de l'eau

Afin de préserver la ressource en eau, nous **récupérons de l'eau de pluie** dans une citerne d'une capacité de 70m³ pour l'**arrosage de nos massifs** et nos jeunes arbres. Cette démarche vise à ne plus employer d'eau potable pour l'arrosage et reste plus vertueuse pour l'environnement.

Valorisation des biodéchets : une initiative locale pour l'économie circulaire et la transition écologique

Pour répondre à la loi AGEC (anti gaspi et économie circulaire), nous travaillons en partenariat avec le syndicat mixte du Val de Loir qui assure la gestion, la collecte et la valorisation des déchets sur notre territoire. Nous avons déjà déployé **6 lignes de compostage collectif** sur notre commune. Cette initiative, bien que réglementaire permet aux usagers de pouvoir bénéficier d'un exutoire pour leurs biodéchets. Le substrat est ensuite utilisé à proximité dans nos massifs en amendement organique. Ce déploiement est une véritable **richesse pédagogique** car chaque déploiement fait l'objet d'une invitation aux habitants du périmètre pour leur donner un bio seau et expliquer le fonctionnement. Régulièrement, des cafés-compost sont organisés avec le guide-composteur pour faire un point et faire la promotion du dispositif. Cette initiative est gagnante en tout point car elle permet à la fois de **valoriser des biodéchets**, de réduire le volume des ordures ménagères, mais aussi de ne pas traiter des matières gorgées en eau.



@ Composteurs partagés installés à la résidence autonomie des Vertolines, 2024

Vers la sobriété énergétique

Remplacement de l'éclairage public en éclairage faible consommation



La commune a terminé une première phase de **rénovation de son réseau d'éclairage public** début 2023. Ce projet a permis de remplacer un tiers des lanternes traditionnelles par des lanternes à LED sur les axes routiers les plus fréquentés (route du Mans, route de Tours, Mairie, gare). Cette modernisation vise à **réduire la consommation d'énergie** tout en renforçant la sécurité des usagers grâce à des équipements plus performants. Les travaux ont également inclus la réfection des armoires électriques vétustes. Le projet a été mené avec le soutien d'un bureau d'études et financé en partie par des subventions de l'État.

@ Nouveaux éclairages LED en ville, 2024

Un réseau de chaleur pour faire des économies d'énergie

La commune de Château-du-Loir met en place un dispositif visant à **se débarrasser des énergies fossiles**, notamment du gaz, au profit de la biomasse pour alimenter un réseau de chaleur. Ce projet, qui permet de réduire les dépenses énergétiques tout en préservant l'environnement, sera confié à un concessionnaire responsable de la construction de la chaufferie et des travaux de génie civil. Le concessionnaire exploitera ensuite le réseau pendant environ 20 ans. La procédure de recrutement est en cours, avec une contractualisation prévue avant l'été, pour une mise en service du réseau en 2027. La chaudière centrale sera installée près de l'ancienne marbrerie, à proximité de la future Maison de l'eau.

LE RÉSEAU DE CHALEUR EN CHIFFRES

19 le nombre de **bâtiments publics** qui pourraient être desservis par le réseau : les Récollets, les gymnases, le centre hospitalier, les lycées, le collège et plusieurs écoles, le centre aquatique, l'EHPAD, le centre Chevalier, la résidence des Vertolines...

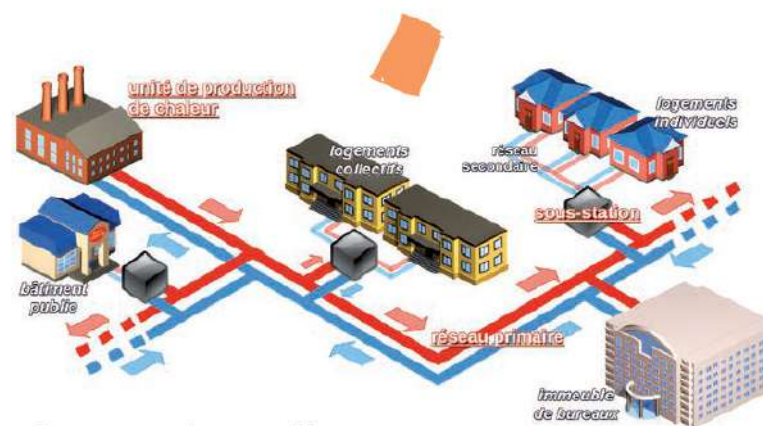
1 800 tonnes

le volume annuel de **bois consommé** par le réseau

600 m²

l'emprise au sol de la **future chaufferie**

4 700 m la **longueur** du réseau



@ Extraits du bulletin municipal de Montval-sur-Loir, édition 2025

Rénovation énergétique du gymnase du COSEC

La commune va entamer cette année les travaux de réhabilitation du gymnase du Cosec, dans le but de réduire considérablement sa consommation énergétique. Ce bâtiment, vieillissant et mal isolé, deviendra plus performant avec une **rénovation thermique et structurelle complète**. Les travaux incluent la réfection de la toiture, des murs, des fenêtres, ainsi que l'installation d'un nouveau système de chauffage alimenté par le futur réseau de chaleur.

Le projet prévoit également la création d'un lieu de convivialité, de nouveaux vestiaires, un local pour les arbitres et une meilleure organisation des espaces, pour mettre en valeur la salle de gymnastique et le dojo. La priorité est d'offrir un meilleur confort aux usagers tout en optimisant les coûts de fonctionnement.

S'adapter au réchauffement climatique, un enjeu perpétuel

Pour faire face au réchauffement climatique et rendre moins minérales nos cours d'école, nous intégrons des **espaces végétalisés** dans nos écoles. Depuis deux années maintenant, nous œuvrons pour planter des arbres qui apporteront ombre et fraîcheur pour nos écoliers. Le choix de nos plantations est privilégié vers des essences locales mais avec une résistance à la sécheresse.



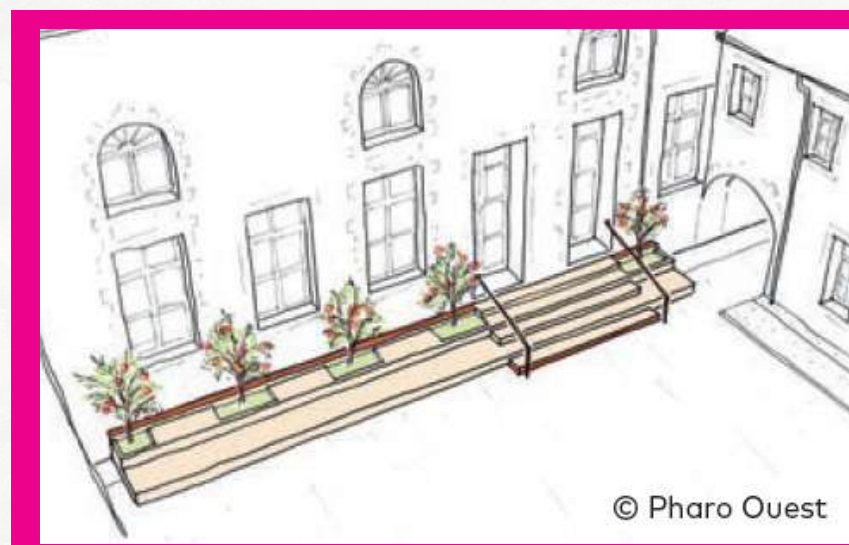
@ Poulailleur à l'école de Gabrielle Legras géré par les élèves, 2025

Mise en valeur du bâti, un travail quotidien

L'optimisation intergénérationnelle de l'espace des Récollets

Les travaux de réaménagement des Récollets débutent avec pour objectif de transformer ce bâtiment emblématique en un **pôle socioculturel dynamique**. La première phase prévoit l'aménagement d'une salle des mariages spacieuse, l'ouverture d'un patio transformé pour connecter toutes les ailes du bâtiment, ainsi que la création d'espaces dédiés à la jeunesse et aux associations. De nouveaux bureaux seront également aménagés pour la bibliothèque-ludothèque.

Ce projet vise à donner une **nouvelle vie à ce lieu historique**, déjà occupé par le centre social, la bibliothèque, le cinéma et le Caveau, afin d'en faire un espace intergénérationnel propice aux échanges. Une seconde phase, prévue pour l'avenir, portera sur l'accessibilité du cinéma et la création d'une deuxième salle de cinéma et de conférences.



@ Plan du patio des Récollets, 2025



@ Charpente d'origine, 2025

Mobilier urbain et propreté

L'installation d'abris vélos

Dans le cadre du schéma directeur des mobilités actives 2024, la commune de Montval-sur-Loir déploie des équipements pour promouvoir les modes de transport doux. **Cinq abris à vélos** ont été installés en début d'année à des points stratégiques, offrant une protection contre les intempéries pour dix vélos chacun.

Deux abris sécurisés, accessibles via un badge magnétique, seront ajoutés place Clemenceau et place de l'Hôtel de Ville d'ici le printemps. En parallèle, une cinquantaine d'appuis à vélos seront installés, et des aménagements sur l'avenue Jean Jaurès et la rue des Platanes faciliteront la cohabitation entre cyclistes et automobilistes, avec une limitation de vitesse à 30 km/h.



@ Abris à vélo à Vouvray-sur-Loir, 2025

Lutte contre les déchets abandonnés

Sur les trois prochaines années, Montval-sur-Loir met en place un **plan d'action pour lutter contre les déchets abandonnés**, avec le soutien de CITEO. Les déchets tels que papiers, plastiques, métaux et mégots polluent notre environnement et impactent la biodiversité, la santé publique et l'économie locale.

La commune déploiera des **campagnes de sensibilisation**, avec des affiches et des événements comme la Fête de l'environnement. Des collectes de déchets seront organisées avec le Conseil municipal des jeunes, et une collaboration avec les restaurateurs est en cours. Cette initiative vise à préserver le cadre de vie et à encourager un comportement plus responsable.

Lutte contre les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de sacs d'ordures au pied des conteneurs de tri sont des **actes d'incivilité** qui détériorent l'environnement et génèrent des coûts de nettoyage importants. Pour y remédier, la commune met en place plusieurs mesures : **installation de panneaux** rappelant les règles et sanctions, amendes allant de 135 à 1 500 €, et **renforcement de la vidéoprotection** autour des espaces de tri.

L'espace de tri de la place Saint-Martin a été déplacé vers la place de la Liberté pour une meilleure visibilité, et de nouveaux conteneurs de tri ont été installés au Clos Joli, place Clemenceau et rue Pitoulière. D'autres implantations sont prévues pour 2025, afin de faciliter le tri pour les citoyens.



@ Panneau de lutte contre les dépôts sauvages, installé près des colonnes de tri , 2024



Lutte contre les animaux errants

Pour faire face au grand nombre d'animaux errants sur la voir publique, en particulier les chats et afin de sensibiliser les habitants à leurs droits et devoirs, la municipalité est en train de déployer des panneaux d'information dans différents secteurs de la ville. On y rappelle les chiffres clés, l'**obligation d'identifier** son animal et les procédures engagées en cas de capture de l'animal par la Police Municipale, le tout dans un but de bien-être animal et de salubrité publique.

@Panneau de lutte contre les animaux errants, 2024

Accessibilité, santé et bien-être

Mobilités actives, apaisement de la circulation urbaine

En 2023, un cabinet d'études a élaboré, en concertation avec la population et les élus, un Schéma Directeur des Mobilités Actives, proposant différentes solutions permettant aux élus de choisir les actions les plus pertinentes pour la commune.

En 2025, plusieurs initiatives majeures sont prévues : La création des abris sécurisés, puis, la création de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) est également envisagée sur l'avenue reliant le centre-ville à la gare SNCF, ainsi que dans le secteur résidentiel de la Lizardière, avenue des Platanes. Par ailleurs, une cinquantaine d'appuis à vélos seront déployés à divers endroits de la commune.

La mobilité est une priorité pour notre conseil municipal, et dans cette optique, **la voie verte de 40 kilomètres**, déjà mise en place depuis deux ans, permet aux cyclistes de sillonner la vallée du Loir en toute sécurité.

Les aménagements visant à limiter la vitesse à 30 km/h continueront, et une étude sera menée sur la possibilité d'**une liaison douce entre la voie verte et le centre-ville**, ainsi qu'une autre entre la place Clemenceau et la zone des Paumons, via l'impasse Saint-Sauveur.



@ Parking de la Rotonde de Montabon, par Département de la Sarthe, 2023

Maîtrise des publicités et enseignes

Afin de maîtriser l'esthétique et le caractère patrimonial de notre centre-ville, chaque pose d'enseigne fait l'objet d'une demande d'urbanisme. Celle-ci est instruite par notre service instructeur de la Flèche et l'architecte des bâtiments de France est amené à se prononcer sur la pertinence du projet.

@ Voie verte, Montval-sur-Loir,

Perspectives d'évolution



@ Réaménagement des parterres devant la mairie de Château-du-Loir

Projets d'évolution dans la gestion des espaces verts

La **végétalisation des cimetières** va se poursuivre avec un engazonnement plus étendu sur le cimetière de Montabon, la création d'allées accessibles comme à Vouvray-sur-Loir et la poursuite d'implantation de plantes traçantes dans les espaces existant parfois entre des tombes, espaces difficiles d'entretien. Des plantations d'arbres vont être réalisées.

La **réalisation de pieds de murs fleuris** va être étudiée en collaboration avec les citoyens volontaires. Nous pourrions à ce sujet demander un appui du CAUE départemental.

Nous envisageons la prolongation de la haie plantée chemin des Récollets en collaboration avec les services départementaux, plantation avec participation d'une classe des écoles primaires, des membres de la commission environnement et bien sûr du service des espaces verts.



@ Panneau installé à l'entrée des cimetières, 2024



@ Plantation de la haie avec le Département, les élèves, les agents et les élus, 2024

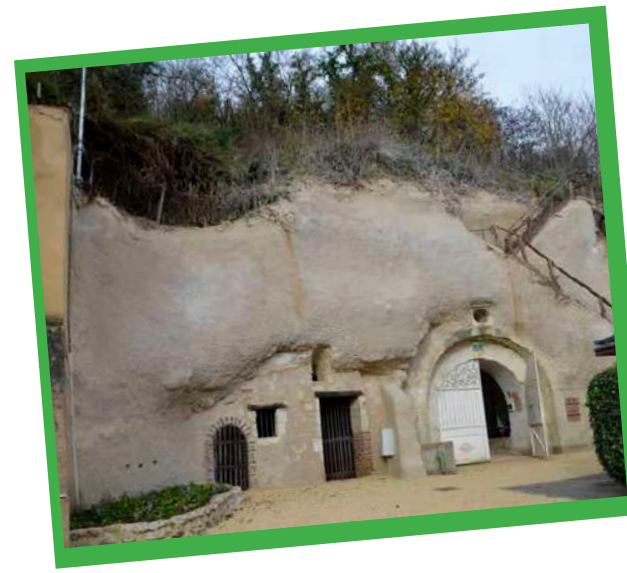
Montval-sur-Loir en images



@ Centre-ville de Château-du-Loir



@ Nouveau parterre place Clemenceau, Château-du-Loir



@ Cave municipale, Vouvray-sur-Loir



@ Lavoire, Coëmont, Vouvray-sur-Loir



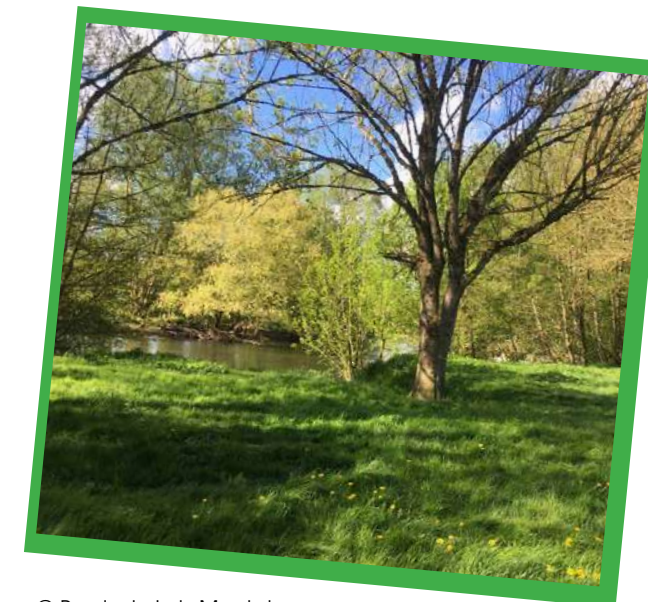
@ Les Récollets, Château-du-Loir



@ Entrée de ville, Château-du-Loir



@ Parc du Mesnil, Château-du-Loir



@ Bords du Loir, Montabon



@ Terrain de pumptrack, Château-du-Loir



@ Base de loisirs, Montabon



@ Parc Henri Goude, Château-du-Loir

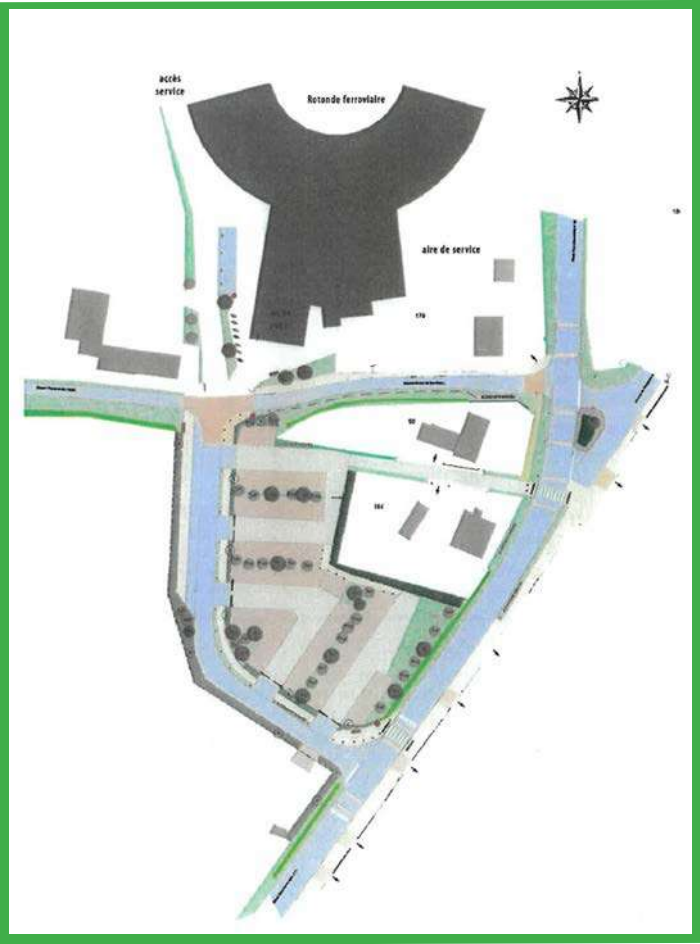


@ Piscine Plouf, Château-du-Loir

Plan de ville



Plan d'aménagement du parking de la Rotonde



Photos du concours photo Fête de l'Environnement 2024



@ Louise BUFFET



@ Léonard CHEVREUIL



@ Antony BRISSET



@ Emma COURTUY



@ Jean-Claude COURTUY



@ Yannick GERVAIS



@ Nassyla DUSMEE



L'école dans la forêt

Chaque jeudi matin, la classe de Madame Dupas de l'école du Grand Douai, a cours dans le parc du Mesnil. Ce dispositif permet aux enfants de se familiariser avec la nature et de changer d'environnement pour leur matinée de cours.